

Projet de centre 2020 – 2025

CPMS Provincial de Saint-Ghislain

Place Albert Elisabeth, 50
7330 Saint-Ghislain
065/76 40 30

▫ Notre Centre

Notre ressort d'activités comprend 3 écoles provinciales d'enseignement secondaire à vocation générale, technique et professionnelle, organisées sur 5 sites ainsi que 9 groupes scolaires

d'enseignement fondamental répartis sur 15 implantations qui relèvent de 2 pouvoirs organisateurs communaux (Saint-Ghislain et Boussu). Le nombre total d'élèves avoisine les 4000, avec une proportion d'élèves supérieure dans l'enseignement secondaire.

Les écoles fondamentales sont proches géographiquement de notre centre et présentent une importante mixité sociale. Nous collaborons, en majorité, avec des écoles de village fréquentées par une population de proximité.

L'équipe est composée d'une directrice, de 7 agents techniques (2 conseillères psychopédagogiques temps plein, deux auxiliaires sociaux temps plein, une auxiliaire paramédicale temps plein, une conseillère psychopédagogique mi-temps engagée dans le cadre de l'ISE, une logopède mi-temps), d'un emploi administratif et d'une auxiliaire professionnelle.

Les quatre disciplines techniques exercent en pluridisciplinarité, source de richesses multiples, permettant d'appréhender l'élève dans sa globalité via une analyse de demande issue d'une vision exhaustive possible lors de réunions pluridisciplinaires.

▣ Notre projet de Centre

Notre projet de centre s'inscrit dans la ligne des objectifs généraux définis par les différents décrets de la Fédération Wallonie Bruxelles, du programme spécifique fixé par le Pouvoir Organisateur ainsi que des différents projets des établissements scolaires desservis. Il est le résultat d'un important travail de concertation interne au centre.

Il s'adapte aux spécificités des réalités de terrain, aux limites propre à chacun, dans le respect des valeurs choisies et privilégiées par l'équipe.

▫ Nos valeurs fondamentales

Notre philosophie s'emploie à favoriser l'épanouissement du jeune tant sur le plan individuel que scolaire, ce qui implique de le considérer dans son développement psychologique, pédagogique, social et médical.

De cette conception émergent les valeurs qui sont celles-ci :

- **Le respect et la tolérance** de l'autre et de ses différences,
- **La bienveillance, la bientraitance et l'empathie** à l'égard de nos consultants,
- **Le professionnalisme** en tant que préoccupation constante du respect de l'éthique, de la rigueur dans le travail, des règles déontologiques propres à nos fonctions respectives, d'un questionnement permanent sur nos stratégies d'intervention ainsi que d'une adaptabilité constante,
- **L'ouverture** aux autres, aux différents partenaires et aux changements sociétaux.

De ces valeurs et en fonction de nos populations, naissent des pôles d'actions préférentiels.

▣ **Nos axes et objectifs prioritaires**

- *Accompagner et soutenir le jeune dans son projet de vie personnel, scolaire et professionnel tout au long de son parcours scolaire ;*
- *Poursuivre et intensifier la prévention précoce ;*
- *Rendre le jeune acteur de son projet de vie scolaire et professionnel ;*
- *Promouvoir la santé à l'école ;*
- *Accompagner au mieux les parents dans leur rôle éducatif ;*
- *Promouvoir l'image du centre ;*
- *Renforcer l'efficacité de nos interventions ;*
- *Optimaliser le travail en réseau.*

▣ **Nos Actions**

Une orientation scolaire positive et efficace dépend largement d'une prévention précoce des difficultés de tout ordre. Identifier les problématiques rencontrées dans la petite enfance permet de proposer toutes les remédiations possibles à initier.

L'apport récent de la discipline logopédique en maternelle est très enrichissant et renforce le travail disciplinaire. Il permet un éclairage intéressant et un complément utile tant pour la compréhension approfondie des difficultés des troubles du langage et d'apprentissage que pour la mise en place des mesures concrètes d'aménagements scolaires.

Pour tous et tout au long de la scolarité, à la demande et/ou en fonction des problématiques rencontrées, animations sur des thèmes variés (alimentation, hygiène de vie, EVRAS, respect de soi, des autres, nouvelles techniques de communication, harcèlement, deuil,...) ; observations et évaluations (individuelles et/ou collectives) au niveau pédagogique, intellectuel, psycho-affectif ; entretiens individuels; concertations avec les enseignants, les directions d'école; analyse des documents sociaux et médicaux, courriers adressés aux parents ; rencontres de parents ; participation aux réunions de parents ; soutien à la parentalité et **collaboration avec les partenaires extérieurs** (SPSE, Services d'Aide à la Jeunesse, Centre de Guidance, Service d'Aide Précoce, S.O.S. Enfants, A.M.O, CLPS, Plannings familiaux, Observatoire de la santé,...), dans le respect des règles déontologiques propres à nos fonctions respectives.

Plus spécifiquement, notre travail s'oriente vers :

- **En 1^{re} maternelle** : interventions à la demande, rencontres parents, conseils et soutien à la parentalité ;

Projet de centre – CPMS provincial de Saint-Ghislain

- **En 2^e maternelle** : observations et évaluations collectives et/ou individuelles ; rencontre parents, soutien à la parentalité, conseils et propositions de prise en charge ;
- **En 3^e maternelle** : observations et évaluations (langagières, psychopédagogiques et neuromotrices), collectives et individuelles (réalisées au premier et au second semestre), examens approfondis si nécessaire ; rencontres systématiques des parents après chaque phase de test; propositions de remédiations diverses (prise en charge au niveau du langage, soutien psychomoteur et thérapeutique, aide à la mise en place des aménagements raisonnables…) ; guidance, accompagnement éducatif, présentation de matériels éducatifs dont le coût est accessible à tout public ;
- **de la 1^{re} année maternelle à la 1^{re} année primaire** : concertations avec les enseignants afin de dépister les difficultés potentielles de tout ordre ;
- **à partir de la 2^e année primaire** : travail à la demande ;
- **En 6^e année primaire** : animations « **orientation scolaire et professionnelle** » généralisées à toutes les classes (information sur les filières scolaires et l'organisation de l'enseignement secondaire, réponses aux interrogations et aux inquiétudes des jeunes, entretiens parents à la demande).

- **Dans l'enseignement secondaire** :
- **1er degré** : participation aux journées d'accueil ; entretiens individuels de tous les élèves de 1^{re} année et des nouveaux élèves inscrits en cours d'année ; participation à l'élaboration du Plan Individuel d'Apprentissage ; évaluation des élèves de 1^{re} différenciée en vue d'une meilleure prise en charge pédagogique ; interventions relatives à l'« orientation scolaire et professionnelle »
- **2e degré** : rencontre des élèves majeurs du 2^e degré ;

3e degré : travail à la demande

Pour les 3 degrés : entretiens d'aide à la demande, participation aux conseils de classes, délibérations et aux réunions de parents ; participation aux projets développés par les écoles, les projets supracommunaux (l'ADOBUS ; projet SIDA, prévention des violences, lutte contre le harcèlement, accompagnement des projets ERASMUS, projet du FOREM...) ; concertations actives avec les logopèdes internes à l'école ; interventions relatives à l'« orientation scolaire et professionnelle » et plus systématiquement à la fin du 1^{er}, 2^e et 3^e degré.

▫ **Par ailleurs l'équipe :**

- Insiste sur la mobilisation des parents, notamment, en étroite collaboration avec l'école et/ou les partenaires ;
- Se questionne, lors des réunions pluridisciplinaires, sur les choix méthodologiques à adopter face aux situations rencontrées et adapte ses pratiques ;
- Initie et/ou participe à des projets spécifiques en fonction des problématiques rencontrées dans certains établissements ; Met à jour régulièrement la documentation relative à l'orientation scolaire et professionnelle.

Les missions des CPMS sont encore trop largement ignorées du grand public voire des populations que nous desservons. C'est pourquoi, nous trouvons essentiel de mieux faire connaître nos actions.

Dans cette perspective :

- **présence aux conseils de participation des écoles** en vue de mieux faire connaître les missions des CPMS et notre projet de centre en particulier ;
- **renforcement de notre identité** en allant à la rencontre de nos différents partenaires intervenant dans la même zone géographique ;
- **participation à des commissions**, Centre Interculturel Mons-Borinage, Plateforme Wallonie Picarde en santé mentale, Plan de Cohésion Sociale des entités de Saint-Ghislain et Hornu , Plan Local d'Insertion de Saint Ghislain, Concertation Jeunesse Santé Mentale de Mons-Borinage, Violences Intra Familiales, Cellule Egalité des Chances, Conseil de Zone,... ;
- **Diffusion d'affiches et/ou de folders**, reprenant les différentes actions menées par notre centre, les coordonnées du CPMS en vue de faciliter la prise de contact. Les documents sont à la disposition des écoles, des consultants, des parents et des partenaires extérieurs;
- **participation à différents salons** (salon des études et des professions (SIEP), « Capital Santé » de Colfontaine,..) ;

▫ **En outre notre centre :**

- Participe à la gestion des exclusions scolaires et de l'absentéisme ;

Projet de centre – CPMS provincial de Saint-Ghislain

- Participe aux réunions d'intégration et de mise en place des aménagements raisonnables ;
- Etablit les attestations d'orientation vers l'enseignement spécialisé, les attestations de maintien et d'avancement ;
- Gère au mieux les situations de crise ;
- Choisit des formations en adéquation avec les problématiques rencontrées par notre population

□ Annexe

Ecoles desservies par le CPMS provincial de Saint-Ghislain

Enseignement communal fondamental

Entité de Saint-Ghislain

Projet de centre – CPMS provincial de Saint-Ghislain

Groupe scolaire Grand Jardin (enseignement fondamental maternel et primaire)

Groupe scolaire Jean Rolland (enseignement fondamental maternel et primaire)

- Ecole communale Jean Rolland (enseignement fondamental – maternel et primaire)
- Ecole communale Cité Jean Rolland (enseignement maternel)

Groupe scolaire de Tertre (enseignement fondamental maternel et primaire)

- Ecole communale de Tertre (rue de Tournai)

Groupe scolaire communal de Baudour (enseignement fondamental maternel et primaire)

- Ecole communale de Tertre (rue Olivier Lhoir)

Groupe scolaire communal de Sirault-Neufmaison (enseignement fondamental maternel et primaire)

- Ecole communale de Sirault
 - rue des Déportés (primaire)
 - rue Bériot (maternel)
- Ecole communale de Sirault Happart (rue G. Chevalier) – maternel
- Ecole communale de Neufmaison (rue de Chièvres) maternel – primaire

Entité de Boussu

Groupe scolaire de Hornu Centre (enseignement fondamental maternel et primaire)

- Ecole communale Hornu Centre (rue A. De Mot) – maternel – primaire

Projet de centre – CPMS provincial de Saint-Ghislain

- Ecole communale Jardin de Clarisse (rue Clarisse) – maternel

Groupe scolaire de la Chapelle (enseignement fondamental maternel et primaire)

- Ecole communale de la Chapelle (rue de Binche) – maternel et primaire
- Ecole communale Jardin de Marion (rue Bastien) – maternel

Groupe scolaire du Grand Hornu (enseignement fondamental maternel et primaire)

- Ecole communale du Grand Hornu (rue de Mons) – maternel et primaire
- Ecole communale du Champ des Sarts (rue de Bavay) – primaire
- Ecole communale du Jardin des Sarts (rue des Nouvelles Ecoles) – maternel

Enseignement provincial secondaire

- Lycée Provincial Hornu – Colfontaine
 - route de Valenciennes – Hornu
 - Avenue Fénélon – Colfontaine
- Athénée Provincial Jean D’Avesnes (Mons)
 - Ecole du cheval – Ghlin
- Lycée Provincial d’Enseignement Technique du Hainaut (Saint-Ghislain)

Projet de centre – CPMS provincial de Saint-Ghislain